



**FFBad**

Fédération Française  
de Badminton



# Commission des sportifs de haut niveau

# Élections fédérales

## Élection des membres de la commission des sportifs de haut niveau (CSHN)

**Vote électronique à distance**  
**09 au 13 septembre 2024**



8  
membres

- 2 sièges réservés à des para-badistes
- Parité : au moins 3 hommes et 3 femmes
- Mandat de 4 ans

Électeurs

- Être licencié à la FFBaD
- Être âgé d'au moins 16 ans
- Être inscrit, le jour de l'élection, sur la liste SHN : élite, senior, relève ou reconversion

Candidats

- Être licencié à la FFBaD (dans un club ou licence individuelle)
- Inscrit actuellement sur la liste SHN ou au moins 1 an sur la liste SHN au cours des 8 dernières années (depuis 2016)

**La perte de la qualité de SHN en cours de mandat n'affecte pas la validité du mandat.**

# Élections fédérales

## Calendrier électoral



- À titre transitoire, le mandat des premiers membres élus durera jusqu'au renouvellement complet du comité exécutif prévu en 2028.

🏆 **Élection de la commission des sportifs de haut niveau au scrutin plurinominal :**

🏆 1 tour unique à la majorité relative

🏆 Élection du président de la commission lors de la 1<sup>ère</sup> réunion de la commission

# Élections fédérales

## Missions de la CSHN

- En interne de la commission, une femme et un homme sont nommés pour être membres du comité exécutif.
  
- Permettre aux sportifs d'avoir une double carrière réussie :
  - Financement des carrières (rémunération, primes, ...)
  - Double projet
  - Reconnaissance du statut de sportif de haut niveau
  - Reconversion
  
- Créer des vocations / Mieux suivre les sportifs ne perçant pas
- Faire vivre l'esprit olympique (l'Esprit bad)
- Formuler, auprès du comité exécutif, des propositions ou avis destinés à promouvoir et développer le sport de haut niveau
- La commission des athlètes de haut niveau a la pleine compétence d'inviter toute personne qu'elle estime utile pour lui apporter ses compétences et avis.